



Ballan-Miré, le 4 mars 2021

ORDRE DU JOUR

N/Réf. : JO/IG-434/03-2021

Objet : Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu, à l'Hôtel de Ville, le :

Vendredi 12 mars 2021

à 19 heures

Afin de permettre la publicité des délibérations en période de couvre-feu, les débats feront l'objet d'une retransmission en direct sur la chaîne Youtube officielle de la Ville de BALLAN-MIRE, accessible via un lien qui sera mis sur les sites Internet et Facebook de la Ville.

L'ordre du jour sera le suivant :

Présentation du Plan alimentaire territorial

Délibérations

- 1- Débat d'Orientations Budgétaires
- 2- Convention entre la Commune et l'Association de Gestion du Centre Social
- 3- Convention entre la Commune et le Comité de Loisirs et d'Initiatives Culturelles (CLIC)
- 4- Prise en considération du projet de renouvellement urbain et d'aménagement du quartier de la Gare
- 5- Modification des horaires de coupure de l'éclairage public nocturne sur le territoire communal selon la saisonnalité
- 6- Demande de maintien de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire
- 7- Création d'un comité éthique et désignation de ses membres

.../...

- 8- Modification du tableau des effectifs
- 9- Groupement de commandes pour l'achat de formations en santé, sécurité au travail – Approbation de la convention constitutive
- 10- Adhésion au réseau Micro-folie

Délégation au Maire

Compte rendu des décisions n° 01/2021 à 10/2021 prises du 13 janvier au 11 février 2021.

Questions diverses

Tous les dossiers sont consultables aux heures d'ouverture des bureaux au Secrétariat Général.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Thierry CHAILLOUX